

ODD 6

**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À
DES SERVICES D'ALIMENTATION
EN EAU
ET D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS
DE FAÇON DURABLE.**

Hackathon A2 - Entrepreneuriat Responsable : Créer une entreprise à impact positif
Du 18 au 22 Mars 2024 // Directrice Soft Skills, Développement Durable et Carrières



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS DE FAÇON DURABLE

L'ODD 6 « *Eau propre et assainissement* » vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Il appelle également à une gestion durable et transfrontalière de cette ressource, aux fins de paix (ODD 16) et de coopération (ODD 17).

A la différence de l'ODD 7 dont il est le successeur, (en particulier de la cible 7.C « Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base »), l'ODD 6 propose une vision plus globale, et une ambition plus grande, celle de l'accès universel à l'eau. Cette évolution par rapport à l'ODD 7 est significative car l'eau est un enjeu très transversal : il touche à la santé, à l'hygiène, à l'alimentation, à l'éducation, à l'environnement et au climat.

Le cadre d'action proposé par les ODD ont permis de réaliser des progrès pour améliorer tant l'accès que la qualité de l'eau, et des systèmes d'assainissement. Mais plus de 1,7 milliard de personnes vivent actuellement dans des bassins fluviaux où l'utilisation de l'eau est supérieure à la quantité disponible et 2,4 milliards de personnes manquent d'installations

sanitaires de base, telles que des toilettes ou de latrines. Or, les crises sanitaires récentes ont montré la nécessité d'avoir accès à de bonnes conditions d'hygiène pour pouvoir limiter la propagation des maladies.

Les populations les plus pauvres n'ont ni ces bonnes conditions d'hygiène (eau courante, assainissement et évacuation des eaux usées) ni la possibilité d'être prises en charge par des infrastructures de santé.

Un déficit de 40 % des ressources en eau douce d'ici à 2030, associé à une population mondiale qui augmente, a engendré une crise mondiale de l'eau. C'est pourquoi l'Assemblée générale de l'ONU a lancé l'initiative **Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable »** en mars 2018, pour transformer la gestion mondiale de l'eau. <https://wateractiondecade.org/>





LES 8 CIBLES DE L'ODD 6 :

6.1 : Accès à l'eau potable

D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.

6.2 : Accès aux services d'assainissement et d'hygiène

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

6.3 : Qualité de l'eau

D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

6.4 : Gestion durable des ressources en eau

D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.

6.5 : Gestion intégrée des ressources

D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

6.6 : Protection et restauration des écosystèmes

D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

6.a : Coopération et renforcement de capacités

D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation.

6.b : Gestion collective de l'eau

Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.



Le contexte en France

La loi du 3 janvier 1992 affirme que l'eau est **le patrimoine commun de la Nation**, chacun ayant droit à l'usage de l'eau et à l'accès à l'eau potable de qualité à un coût acceptable.

La gestion de l'eau, telle que nous la connaissons actuellement en France remonte à la loi de 1964. Cette loi a été régulièrement mise à jour depuis afin de prendre en compte la globalité des enjeux tels que l'accès à l'eau potable, la prévention des risques sanitaires, mais aussi la limitation de la pollution et la préservation de l'eau en tant que ressource naturelle. Par conséquent, **la gestion de l'eau et des systèmes d'assainissement** en France est plutôt **de bonne qualité**.

Mais l'impact des changements climatiques sur la disponibilité et la qualité de la ressource, les éventuelles catastrophes naturelles pouvant impacter les infrastructures d'assainissement sont autant d'aléas qu'il faut désormais anticiper, pour s'adapter au mieux.

Il subsiste par ailleurs des **inégalités géographiques en matière d'eau**, car les territoires d'outre-mer connaissent un moins bon traitement des eaux usées que la métropole, et car certaines régions françaises sont plus touchées par les pénuries d'eau (Sud-Ouest de la France notamment lors des sécheresses) ou des cas de pollutions ponctuelles.

De plus, des **inégalités sociales persistent** - des centaines de milliers de personnes, en situation de précarité, d'exclusion ou de mal-logement souffrent de difficulté d'accès aux services de base, dont l'accès à l'eau potable.

Enfin, si la gestion des eaux usées par les stations d'épuration est performante en France, il reste à **améliorer le fonctionnement de 10 % d'entre elles et de 40 % des infrastructures individuelles**.

Il faut également **dépolluer les lacs et les cours d'eau**, encore victimes de nombreux rejets illégaux (déchets, produits chimiques).

A noter que la France est un acteur phare de la coopération internationale autour des enjeux de l'ODD 6, notamment grâce à **la loi Oudin-Santini de 2005** qui permet de financer des actions de solidarité en faveur d'une meilleure gestion de l'eau.





Les interactions clés de l'ODD 6 avec les 16 autres ODD

Avec l'ODD 1

Garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en coût acceptable pour tous.

Avec l'ODD 2

Massifier les pratiques agricoles sobres en eau et en produits phytosanitaires.

Avec l'ODD 3

Restaurer et garantir la qualité physicochimique et bactériologique de l'eau potable.

Avec l'ODD 4

Sensibiliser et éduquer sur la ressource en eau et sa préservation.

Avec l'ODD 5

Promouvoir les emplois liés à l'eau et à l'assainissement. Pour les femmes.

Avec l'ODD 7

Préserver la flexibilité de l'hydroélectricité et développer de nouvelles filières.

Avec l'ODD 8

Développer l'ingénierie de l'eau comme composante de l'économie verte.

Avec l'ODD 9

Développer les techniques et les systèmes économes en eau.

Avec l'ODD 10

Limiter et contrôler les tensions de la ressource en eau entre territoires.

Avec l'ODD 11

Désimperméabiliser les villes et gérer les risques d'inondation en ville.

Avec l'ODD 12

Réduire l'empreinte eau des ménages et des entreprises.

Avec l'ODD 13

Prévenir l'impact du changement climatique sur l'assainissement et la ressource en eau.

Avec l'ODD 14

Prévenir la dissémination de polluants chimiques et plastiques entre mer et cours d'eau.

Avec l'ODD 15

Restaurer les capacités de stockage et d'épuration des sols et des milieux.

Avec l'ODD 16

Renforcer l'efficacité de la police de l'eau et des services publics associés.

Avec l'ODD 17

Poursuivre la gouvernance de l'ensemble des acteurs de l'eau. Promouvoir le savoir-faire français dans le domaine de l'eau.



L'action des entreprises en faveur de la réalisation de l'ODD 6

L'ODD 6 est un axe stratégique pour Danone

L'entreprise Danone est engagée dans la protection de l'eau, en collaboration avec ses partenaires, en vue de renforcer le cycle de l'eau au niveau local et d'adopter des pratiques durables à toutes les étapes de sa chaîne de valeur.

L'utilisation durable de l'eau est suivie de manière extensive, qu'il s'agisse de son utilisation directe dans les produits et les processus de production, ou dans la chaîne d'approvisionnement (filrière laitière par exemple).

Par exemple, entre 2000 et 2019, Danone a réduit de 49% la consommation d'eau dans les processus industriels (m³/tonne de produits).

Pour évaluer sa gestion des ressources en eaux souterraines, l'entreprise utilise l'outil SPRING (Sustainable Protection and Resources managING). A la fin de l'année 2017, 100% des sites du Pôle Eaux avaient fait l'objet d'un audit SPRING.





Quelques ressources

Explications sur l'ODD 6 – PSEAU

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/pseau_les_odd_pour_les_services_eau_et_assainissement_fr_2017.pdf

L'eau dans les ODD - PFE

<https://www.partenariat-francais-eau.fr/thematique/leau-dans-les-objectifs-du-developpement-durable/>

Guide pour le suivi intégré de l'ODD 6

http://www.unwater.org/app/uploads/2017/11/G2_Cibles-et-indicateurs-mondiaux_Version-2017-07-14.pdf

Synthèse de l'ODD 6:

<https://fonda.asso.fr/ressources/fiche-odd-ndeg6-eau-propre-et-assainissement>

Les acteurs spécialisés

Les Agences de l'eau - <https://www.lesagencesdeleau.fr>

SUEZ - <https://www.suez.com/fr/notre-offre/collectivites-locales/quel-est-votre-besoin/gestion-de-l-eau/distribution-d-eau-potable>

Véolia - <https://www.eau.veolia.fr/>

Programme Solidarité EAU - <https://www.pseau.org/>

Partenariat Français pour l'Eau - <https://www.partenariat-francais-eau.fr/>

Coalition Eau - www.coalition-eau.org

Forum mondial de l'eau - <https://www.worldwaterforum.org/fr>

Office international de l'eau - <https://www.oieau.fr/>

Centre d'information sur l'eau - <https://www.cieau.com/>

